

La Prairie Bleue

Le journal de l'Association VENTABREN DEMAIN

Des hommes, des femmes, un village, une passion

ZAC DE L'HÉRITIÈRE :

NOUS VOULONS FAIRE RESPECTER LES ENGAGEMENTS SOLENNELS QUE LA MAIRIE A PRIS EN SIGNANT LA CHARTE SUIVANTE :

CHARTRE D'ENGAGEMENT SUR LE FUTUR PÔLE DE VIE DE L'HÉRITIÈRE CONSTRUIRE UN PROJET PARTAGÉ

Votée à l'unanimité au Conseil Municipal du 30 Janvier 2008

Nous donnons pour chaque engagement 2008 la réalité 2012

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter une Charte d'engagement sur le futur pôle de vie de l'Héritière, ayant pour but de fixer les grandes lignes politiques du projet d'aménagement.

La Charte proposée est un engagement solennel du Conseil Municipal. Elle est signée personnellement par chaque Conseiller Municipal. Elle détermine trois grands axes : **le contenu du pôle, sa qualité, et la méthode d'élaboration.**

1/ Contenu du pôle :

Il est prévu sur l'ensemble du périmètre les équipements suivants :

-2008 : Une maison de retraite (80-90 lits), conventionnée, médicalisée avec unité Alzheimer, foyer de vie 3^{ème} âge.

-2012 : Elle a complètement disparu du dossier de réalisation de la ZAC alors qu'elle était présentée comme une pièce maîtresse du projet global.

-2008 : Une cinquantaine de logements qui seront exclusivement destinés à la vente ou à la location pour les Ventabrennais avec un soin particulier porté à l'architecture : R+2 maximum, type bastide provençale.

-2012 : Le dossier de création de la ZAC de mars 2011 prévoit **250 logements**. Les bastides provençales ont laissé la place à des bâtiments aux toitures japonisantes.

Quant à l'affectation prioritaire aux Ventabrennais, elle n'est pas possible car illégale.

-2008 : Une place centrale destinée à l'accueil d'un marché provençal avec de petits commerces de proximité.

-2012 : Cette place ainsi que les commerces **manquent de visibilité** depuis les axes routiers, ce qui nuira certainement à **leur pérennité**. De plus, rien n'est fait pour le franchissement de la RD 10. Tel qu'il est conçu, le projet porte atteinte au charme, au pittoresque et à l'âme de Ventabren.

- 2008 : Un laboratoire d'analyses médicales, un établissement bancaire,

-2012 : Les commerces occupent une surface de 969 m² , 568 m² étant réservés à des bureaux.

-2008 : Une réservation foncière pour le futur groupe scolaire: définition du projet avec tous les acteurs de la communauté éducative.

-2012 : La municipalité considère comme acquise l'option pour **une école maternelle**. Cependant les Associations de Parents d'Elèves (PEEP, FCPE) n'ont pas donné leur accord et attendent un véritable travail de fond sur le projet de l'école, maintes fois annoncé.

N° 11
juin 2012

«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants» Saint Exupéry

VENTABREN
demain!

Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

-2008 : Un bassin de rétention paysager à usage ludique.

-2012 : Ce bassin n'est pas du tout valorisé, malgré sa qualification de « paysager ». D'ailleurs il n'est plus, maintenant, que « végétalisé ». Son côté ludique a disparu.

2/ Haute Qualité du pôle :

-2008 : Faire de l'habitat un des leviers du projet d'aménagement durable et de mise en valeur du secteur de l'Héritière qui sera entièrement conçu en respectant les normes de Haute Qualité Environnementale et du label HPE (Hautes Performances Energétiques).

-2012 : Le programme actuel se contente de « **viser le label Bâtiment Basse Consommation** ».

Aucun système de production d'énergie commune n'est prévu. La boucle géothermique préconisée dans l'étude d'impact a été remplacée par un système de chauffage au gaz propane !

Aucun effort n'est fait pour réduire la présence de la voiture. Tous les quartiers durables ont en commun de mutualiser le stationnement et de définir de vastes secteurs piétons. Rien de tel ici. La voiture est partout, le danger est partout.

-2008 : Une attention particulière sera portée aux espaces verts et à la structure paysagère du projet.

-2012 : **Aucun jardin commun n'est prévu.**

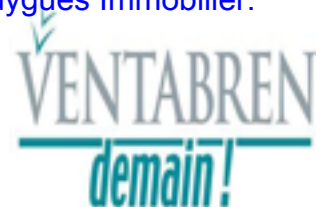
Peut-on parler de structure paysagère quand on nous présente des groupes d'immeubles entièrement entourés de grilles ?

***AINSI EN EST-IL DES ENGAGEMENTS SOLENNELS DU 30 JANVIER 2008 !
IL EST GRAND TEMPS DE NOUS OPPOSER À CE PROJET QUI NE RESPECTE AUCUN
DES ENGAGEMENTS DE 2008 ET DE CONCEVOIR ENFIN UN VRAI PROJET QUI
RASSEMBLE ET QUI PRÉSERVE LE CHARME, LE PITTORESQUE ET L'ÂME DE
VENTABREN.***

L'Association « Ventabren Demain », à laquelle se sont joints l'Association « Lou Gardo », un groupe de Ventabrennais ainsi que des élus du conseil municipal, a pris l'initiative d'une action auprès du Tribunal Administratif de Marseille, en déposant le 15 juin 2012 cinq recours contestant la légalité de la modification du PLU et des quatre permis de construire obtenus par la Société Bouygues Immobilier.

La Prairie Bleue est le journal de l'Association VENTABREN DEMAIN

Directeur de la publication: William VITTE, maquette : Alette GAISER . Tirage: 2000 exemplaires.



Infos et réactions sur le blog: www.ventabrendemain.typepad.fr

3/ Méthode d'élaboration du projet :

-2008 : Un concours d'architecte sera organisé pour l'ensemble du projet.

-2012 : **Aucun concours d'architecte n'a été organisé.**

-2008 : Pérenniser la concertation tout au long du projet avec la mise en place d'un groupe de travail pour étudier et donner un avis sur les différentes propositions, notamment en matière de logements en terme quantitatif et qualitatif. Cette commission extra-municipale ne sera pas présidée par le Maire ou son représentant.

-2012 : **La Commission Extra-municipale n'a jamais été créée malgré deux courriers de l'Association Ventabren Demain, l'un du 9 janvier 2010, l'autre du 20 décembre 2010 adressés au Maire afin de lui rappeler ses engagements et qui sont restés sans réponse.**

-2008 : Puis un référendum d'initiative locale sera organisé pour valider les choix. Enfin, le Conseil Municipal entérinera les choix opérés par les Ventabrennais,

-2012 : **Pas de référendum d'initiative locale, pas de choix entre plusieurs projets.**

A la place, un certain nombre de Ventabrennais (mais pas tous) ont trouvé dans leur boîte aux lettres, une fois le projet voté et les permis accordés, une feuille recto-verso intitulée « **enquête d'opinion** » demandant une réponse nominative !

ZAC DE L'HÉRITIÈRE à VENTABREN***OUI AU CENTRE DE VIE TANT ESPÉRÉ NON À UN PROJET IMMOBILIER*****QUI SOMMES-NOUS ?**

- **L'Association Ventabren Demain, suivie par un groupe de Ventabrennais dont l'Association Lou Gardo ainsi que par des élus au conseil municipal, a pris l'initiative de cette action dans l'intérêt général du village.**
- **Après avoir tenté en vain toutes les formes de dialogue, de médiation, de concertation, avec la majorité municipale, notre groupe représentant un collectif de plus de 50 personnes, a déposé 5 recours, le 15 Juin 2012 auprès du Tribunal Administratif de Marseille pour arrêter ce projet incohérent et inadapté.**

POURQUOI SOMMES-NOUS OPPOSÉS À CE PROJET ?

- **Car il s'agit de construire un quartier d'environ 340 logements (250 logements et 90 lits), faussement Haute Qualité Environnementale, qui, tel qu'il est conçu, porte atteinte au cadre de vie de notre village.**
- **Car, situé dans un village typique du Pays Aixois, riche de son patrimoine, d'un paysage exceptionnel, ce projet est une menace pour l'équilibre de la commune.**
- **Car ce projet, qui prévoit des îlots entourés de grilles au lieu de multiplier les espaces publics, n'améliorera pas le vivre ensemble dans la commune.**
- **Car ce projet pharaonique ne répondra pas aux attentes exprimées et oublie notre sécurité comme celle de nos enfants.**
- **Car la concertation promise a été ignorée et le projet initial a été dévoyé de ses objectifs.**

LES ASSOCIATIONS «VENTABREN DEMAIN», «LOU GARDO», DES HABITANTS DE VENTABREN, DES ÉLUS VEULENT FAIRE RESPECTER LES ENGAGEMENTS SOLENNELS PRIS PAR LA MAIRIE LE 30 JANVIER 2008.



William VITTE, Président de VENTABREN DEMAIN	06 13 88 49 91	william.vitte@wanadoo.fr
Christophe PONT, Président de LOU GARDO	06 09 52 83 29	christophe-pont@orange.fr
Philippe BOZEC	06 06 64 49 07	ph.bozec@aliceadsl.fr
Bruno BRIGNONE	06 86 48 48 16	bruno.brignone@gmail.com
Anna BRUN	04 42 28 74 95	ventabrun.anna@gmail.com
Gérard EYGAZIER	06 88 00 21 02	geygazier@orange.fr
Olivier FATOU	06 87 69 12 21	olivier.fatou@orange.fr
Aliette GAISER	06 70 29 68 21	aliettegaiser@neuf.fr
Vincent GARNIER	06 14 32 36 04	vincent.garnier@univ-amu.fr
Brigitte HERUBEL	04 42 28 70 85	pb.herubel@wanadoo.fr
Bernard LE NOEL	06 15 30 11 74	bernardlenoel@free.fr
Marie-Nicole LE NOEL	06 13 63 69 24	mnlenoel@free.fr
Jean-Yves NEVEU	06 14 15 77 18	jyneveu13@gmail.com
Catherine POITEVIN	06 09 64 05 54	cat.poitevin@free.fr
Annie ROUARD	04 42 28 72 98	rouard.annie@free.fr
Jean-Marie VIGER	06 75 97 37 79	jean-marie.viger@orange.fr



VENTABREN
demain!